

4. Les investissements du Grand Port Maritime de Rouen

L'enveloppe globale des investissements du GPMR, approuvée par son conseil de surveillance, est de 350 M€ (millions d'euros) pour la période 2009-2015.

Le programme d'investissements du GPMR s'inscrit essentiellement dans les opérations prévues par le Contrat de Projets Etat-Région (CPER) de Haute-Normandie 2007-2013, d'un montant total de 270 M€.

Concernant le développement de la logistique en bord des quais en Seine sur le site de Honfleur du GPMR, le **CPER de Basse-Normandie** permet 15 M€ d'investissements : à l'horizon 2014, plate-forme logistique quadrimodale de 30 ha et 40 ha de terrains portuaires.

Le **CPER de Haute-Normandie** comprend : l'amélioration des accès maritimes (185 M€), ses mesures environnementales d'accompagnement (dont 30 M€ sous maîtrise d'ouvrage du GPMR : réhabilitation de berges et perrés de la Seine), le développement du Terminal Conteneurs et Marchandises Diverses et de sa plate-forme Rouen Vallée de Seine Logistique (40 M€ : quais, terre-pleins, plate-forme) ainsi que 15 M€ pour l'adaptation et le développement du réseau ferré portuaire du GPMR.

Le Conseil de surveillance du GPMR a approuvé le 19 novembre 2010 le lancement de la 1^{ère} tranche 2010-2012 des travaux de dragages et d'infrastructures du programme d'amélioration des accès maritimes (88 M€) ainsi que l'exécution de mesures environnementales et de renaturation des berges de la Seine (30 M€) ; (**lire le chapitre Amélioration des accès maritimes**).

Le Conseil de surveillance a demandé l'ajustement avec les partenaires du CPER du plan de financement du programme d'amélioration des accès maritimes.

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS REALISES EN 2010

Dans l'attente du démarrage effectif des travaux d'amélioration des accès maritimes, prévu au 2^{ème} semestre 2011, le programme d'investissement de 2010 a été modéré. De plus, une partie importante de travaux programmés en fin d'année 2010 a été reportée à 2011 du fait des intempéries.

Les principales opérations réalisées en 2010 concernent : les travaux préalables à l'arasement des points hauts du chenal (1 M€), l'achèvement de la construction de l'extension du quai de Grand-Couronne/Moulineaux/TCMD (0,5 M€) et de ses terre-pleins (2,4 M€), la plate-forme RVSL de Grand-Couronne (1,2 M€), l'aménagement du boulevard Maritime sur le secteur Grand-Quevilly/Petit-Couronne (2,1 M€) dans le cadre du Plan de relance de l'économie, le démarrage dans le cadre du Plan de relance portuaire (1,5 M€) des opérations concernant les postes d'accostage et la restructuration de terre-pleins, et la réhabilitation du quai en Seine 1 (QSH1) et des terre-pleins arrière à Honfleur (1,8 M€).

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS PROGRAMMES POUR 2011

Le programme 2011 d'investissements s'établit à 43,2 M€.

Parmi les plus importants investissements, figurent : le début de la 1^{ère} tranche du programme d'amélioration des accès maritimes (dragages et infrastructures pour 17,7 M€ et 1 M€ de mesures environnementales d'accompagnement), la reconstruction du QSH1 à Honfleur (6 M€), les aménagements liés au report modal (postes d'accostage fluviaux et restructuration de terre-pleins) réalisés (3 M€) dans le cadre du Plan de relance portuaire, l'achèvement du poste à quai supplémentaire du TCMD de Grand-Couronne (1 M€) et la création de nouveaux terre-pleins (2,5 M€), l'aménagement de la plate-forme RVSL de Grand-Couronne (1,3 M€), l'achèvement de la réhabilitation du boulevard Maritime, 2^{ème} tranche sur Grand-Quevilly et Petit-Couronne (1,4 M€).

Les autorisations administratives concernant la réhabilitation de la 3^{ème} et dernière tranche (tranche Petit et Grand-Couronne) de réhabilitation du boulevard Maritime seront demandées en 2011 dans la perspective d'un début de travaux en 2012.

Le financement du programme d'investissements 2011 du GPMR sera assuré par l'autofinancement net (13,8 M€), les subventions de l'Etat, de l'Europe et des collectivités locales (18,9 M€) et par un emprunt d'un montant de 10 M€.

